



D'un programme quadriennal à l'autre

Rapport annuel 2012



PROGRAMME AFRIQUE CENTRALE ET OCCIDENTALE (PACO)

Titre : D'un programme quadriennal à l'autre. Rapport annuel 2012

Publié par : UICN - Programme Afrique Centrale et Occidentale (PACO), Ouagadougou, Burkina Faso

Copyright : 2013, Union internationale pour la conservation de la nature et de ses ressources (UICN)

La reproduction de cette publication à des fins non commerciales, notamment éducatives est permise sans autorisation écrite préalable du droit d'auteur à condition que la source soit clairement indiquée.

La terminologie géographique employée dans cet ouvrage, de même que sa présentation, ne sont en aucune manière l'expression d'une opinion quelconque de la part de l'UICN sur le statut juridique ou l'autorité de quelque pays, territoire ou région que ce soit, ou sur la délimitation de ses frontières. Les opinions exprimées dans cette publication ne reflètent pas nécessairement celles de l'UICN.

Citation : UICN-PACO (2013). *D'un programme quadriennal à l'autre* : Rapport annuel 2012, Ouagadougou, Burkina Faso : UICN. 24pp.

ISBN : 978-2-8317-1620-6

Impression : Baobab -Tél : +226 50 33 06 02

Disponible auprès de l'UICN - Bureau Afrique Centrale et Occidentale ; 01 BP 1618 Ouagadougou 01 ;
Tél. : +226 5036 4979 - 5036 4895
paco@iucn.org - www.iucn.org/paco

Crédits photos

Couverture : © JF Hellio & N. Van Ingen ; Intu Boedhihartono ; Aimé Nianogo

Intérieur :

P2 : ©JF Hellio & N. Van Ingen

P3 : ©Félicité Mangang

P5 : ©Intu Boedhihartono

P8 : ©Saadia Bobtoya;

Pp11 : ©Saadia Bobtoya; Lars Laestadius

Pp10&21 : ©JF Hellio & N. Van Ingen / FIBA

P15 : ©Frédéric Airaud – UICN

P18 : ©Aimé Nianogo

P19 : ©Aimé Nianogo ; Félicité Mangang

P23 : ©JF Hellio & N. Van Ingen

Comité de rédaction :

Président

Pr Aimé Joseph Nianogo

Coordination technique

Jean-Marc Garreau

Félicité Mangang

Jacques Somda

Aliou Faye

Table des matières

Introduction.....	3
Programme.....	5
Produits et résultats phares de la mise en œuvre du programme.....	6
<i>Gestion des ressources naturelles et conservation de la biodiversité.....</i>	6
<i>Changement climatique.....</i>	8
<i>Écosystèmes et bien-être.....</i>	10
<i>Économie verte.....</i>	15
Contraintes rencontrées dans la mise en œuvre.....	17
Développement du portefeuille et programme 2013-2016.....	17
Développement Institutionnel.....	18
Membres et Commissions.....	18
Un nouveau programme pour la période 2013-2016....	20
Partenariats.....	21
Ressources Humaines.....	22
Finances.....	22
Conclusion	23

Éditorial

Un peu comme 2011 avec la crise ivoirienne, l'année 2012 aura été difficile pour l'Afrique Centrale et Occidentale au regard des troubles socio-politiques ou militaires qui ont affecté plusieurs pays. Si dans la plupart des cas ces crises ont connu un dénouement paisible, dans certains cas comme au Mali, l'année s'est terminée sans qu'on ne perçoive de signe convaincant d'un retour à une paix durable ou à une franche sérénité au niveau des populations des zones affectées. Or ces phénomènes qui ont malheureusement tendance à se répéter affectent le développement économique des pays concernés et celui de la sous région. Ils fragilisent les sociétés de régions entières de part et d'autre des frontières et affectent durablement le milieu naturel.

De plus, 2012 a connu des drames environnementaux et humains, de même que des crises graves pour les aires protégées, notamment en Afrique Centrale avec des massacres d'éléphants au Cameroun et en République Démocratique du Congo, dans les Virunga avec l'exploration pétrolière, l'abattage d'okapis et l'assassinat de gardes forestiers. Comme ceux signalés plus haut, ces événements viennent montrer qu'en Afrique subsaharienne rien n'est jamais définitivement acquis et que toute entreprise de développement doit relever à la fois d'une action concertée impliquant toutes les énergies disponibles, d'une stratégie à long terme et, d'une planification périodiquement réajustée à la réalité.

Fort heureusement on constate une mobilisation des institutions régionales (CEDEAO, CEEAC, UEMOA, COMIFAC notamment) pour identifier des solutions à court, moyen et long terme ; on constate aussi une bonne mobilisation des partenaires financiers tant sur le plan politique comme pour le Mali et la Guinée Bissau que sur le plan environnemental, comme dans le cas de la lutte contre le grand braconnage en Afrique Centrale.

Dans ce contexte il est clair qu'en Afrique l'UICN doit en permanence se remettre en cause et ajuster ses stratégies et ses programmes. Et les crises qui mobilisent dans l'urgence ne doivent pas faire oublier les progrès considérables accomplis dans la construction de réponses sur le long terme par les acteurs de terrain, les États et les organisations régionales. Qu'il s'agisse de l'amélioration des politiques et de la gouvernance, du renforcement des capacités des acteurs ou, de s'organiser pour la

restauration et la gestion durable de paysages naturels, les institutions africaines sont plus nombreuses que jamais à s'engager pour l'environnement ; avec elles, l'UICN doit poursuivre le développement de partenariats, dans le but de toujours rechercher la complémentarité et la synergie pour un impact plus conséquent et durable.

Au plan international, les États se mobilisent pour trouver des solutions acceptables aux grands maux de la planète, notamment le réchauffement climatique et la lutte contre la pauvreté ; cela a ainsi été le cas à la conférence de Rio+20 où les gouvernements ont adopté la déclaration l'avenir que nous voulons.

Justement l'année 2012 a marqué la fin d'une période programmatique et le début d'une autre pour l'UICN. Le Congrès Mondial de la nature, tenu à Jeju (Corée du Sud) a ainsi permis à l'Union de tirer les leçons de la mise en œuvre du programme quadriennal 2009-2012 décidé par les membres lors du Congrès de Barcelone (2008) ; et d'adopter de nouvelles ambitions pour le futur, notamment à travers un programme quadriennal et un plan opérationnel pour la période 2013-2016. A cette occasion le PACO a diffusé les résultats obtenus de la mise en œuvre de son programme 2009-2012¹; le PACO a également affiché de nouvelles ambitions à travers son Programme 2013-2016, résultat d'un travail de planification avec les Membres et Commissions, et qui tire sa légitimité tant du cadre programmatique de l'ensemble de l'UICN, que des réalités souvent très particulières de l'Afrique subsaharienne.

Ce rapport annuel est donc le dernier de la période quadriennale qui s'est achevée en décembre 2012. Il est conçu pour donner une idée du dispositif de l'UICN en Afrique Centrale et Occidentale, des actions entreprises et, des derniers résultats obtenus ; il donne également une idée du Programme global de l'UICN adopté à Jeju en septembre dernier.



Pr. Aimé J. Nianogo

¹UICN-PACO (2012), En quête de durabilité. Quelques résultats de la mise en œuvre du Programme 2009-2012, Ouagadougou, Burkina Faso, 44 p.

Partenaires techniques et financiers



Programme

L'UICN a organisé, facilité ou appuyé divers événements ou processus visant à renforcer ses interventions et l'impact des activités du Secrétariat et des Membres en Afrique Centrale et Occidentale. On peut retenir :

- la tenue, en février 2012, de la 6^{ème} édition du Forum Régional des acteurs du PRCM ; ce forum a permis notamment d'amorcer une restructuration qui va transformer le « P » de PRCM, de Programme en Partenariat. En rappel, le PRCM est une initiative conjointe de l'UICN, du WWF, de la FIBA, de *Wetlands International* et de la Commission Sous Régionale des Pêches en lien avec plus de 100 acteurs gouvernementaux et non gouvernementaux nationaux de sept pays côtiers (Mauritanie, Sénégal, Gambie, Cap Vert, Guinée Bissau, Guinée, Sierra Leone). Cette nouvelle orientation du PRCM permet à l'UICN d'envisager de nouvelles synergies d'action avec les organisations gouvernementales et non gouvernementales intervenant dans la zone côtière d'Afrique de l'Ouest ;
- l'organisation des Journées de la Réserve de Biosphère Transfrontalière du Delta du Fleuve Sénégal (RBTDS) ;
- l'adoption du Plan d'Action sous régional des pays de l'espace de la Commission des Forêts d'Afrique Centrale (COMIFAC) pour le renforcement de l'application des législations nationales sur la faune sauvage

2012-2017 (PAPECALF 2012-2017) lors du Conseil extraordinaire des Ministres de la COMIFAC tenue à Ndjamena en mai 2012 ;

- la signature de la Convention de Collaboration entre le Ministère des Forêts du Cameroun et la Directrice Générale de l'UICN au Congrès Mondial de l'UICN à Jeju, pour la mise en œuvre du projet « Sécurisation des moyens d'existence des Communautés pour le Développement Durable du Parc National de Waza et sa Périphérie » ;
- le 7^{ème} forum de la Conférence sur les Écosystème de Forêts Denses et Humides d'Afrique Centrale (CEFDHAC) tenu à Kigali en novembre 2012 ;
- la validation du document du Plan de Préparation à la REDD+ (RPP) du Cameroun lors de la 13^{ème} réunion des parties du « Forest Carbon Partnership Funds » (FCPF) tenue à Brazzaville en octobre 2012.

L'année 2012 a également été marquée par la première visite de travail du Directeur Général adjoint de l'UICN à Ouagadougou, puis à Yaoundé ; ce qui lui a donné l'occasion d'apporter à la région un appui technique significatif dans la finalisation de son business plan et de son programme quadriennal régional 2013 – 2016.

Produits et résultats phares de la mise en œuvre du programme

Gestion des ressources naturelles et conservation de la biodiversité

Les travaux de l'UICN ont été dirigés vers l'amélioration de la gestion des aires protégées (AP), de la biodiversité et des ressources naturelles. Ils ont impliqué les Membres et experts des Commissions de l'UICN (Commission Aires Protégées notamment), et un grand nombre de partenaires nationaux, sous-régionaux (agences de bassin, réseaux sous-régionaux) et internationaux (Wildlife Conservation Society - WCS, Fondation Internationale du Banc d'Arguin -FIBA). Les principaux produits et résultats de l'année sont signalés ci-dessous, par domaine d'activité.

Aires protégées

- Production d'outils de planification et de gestion des aires protégées, parmi lesquels une feuille de route sur la gestion des AP en Afrique, en collaboration avec la commission mondiale aires protégées; avec l'aide de WCS et d'autres Membres. L'UICN a également œuvré au renforcement de capacités de 150 cadres gestionnaires d'AP de 14 pays d'Afrique à travers un Diplôme d'Université (DU) et un master de gestion des AP (GAP) et, facilité la mise en place d'un système de financement durable : la Fondation des Savanes d'Afrique de l'Ouest au Bénin (FSOA).
- Promotion de la lutte contre le braconnage et l'exploitation forestière illégale auprès des parlementaires du Gabon et auprès des parlementaires, magistrats et autres acteurs pertinents en République Centrafricaine (RCA). Dans ce dernier pays il y a également eu une aide à une meilleure connaissance de la législation sur l'exploitation faunique et forestière à travers des outils de communication ciblés.
- Facilitation de l'avènement d'un système de gouvernance transfrontalière pour la Réserve de Biosphère Transfrontalière du Delta du Fleuve Sénégal (RBTDS), partagée par la Mauritanie et le Sénégal.
- En Mauritanie, une stratégie d'établissement et de gestion d'un réseau national représentatif des aires protégées a été élaborée avec l'aide de l'UICN.
- Préparation de la version provisoire d'un schéma directeur de gestion pour le complexe des aires protégées du W, d'Arly et de la Pendjari (WAP) à cheval sur le Bénin, le Burkina Faso et le Niger et administration de formations devant promouvoir la mise en place d'entreprises vertes, valorisant des ressources naturelles dans les périphéries du complexe.
- En Afrique centrale c'est un processus vers la mise en place d'un cadre de concertation et de dialogue dans la périphérie des Aires Protégées de Dzanga Sangha (RCA) et du Parc National de Nouabalé Ndoki République du Congo) qui a été initié avec l'aide de l'UICN. Il y a eu également un Plan d'Urgence de sécurisation des Aires Protégées au Cameroun, qui a été élaboré à la suite des tueries massives des éléphants à Bouba Ndjida. Le Ministre de la forêt et de la faune du Cameroun avait d'ailleurs saisi l'occasion de sa participation au Congrès Mondial de Jeju pour promouvoir largement ce Plan. D'autre part, avec l'appui de MIKE, l'UICN a également apporté une contribution technique et collaboré indirectement à l'inscription du Tri national de la Sangha (TNS), un complexe partagé par le Cameroun, la République Centrafricaine et la République du Congo sur la liste des sites du patrimoine mondial de l'Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture (UNESCO).

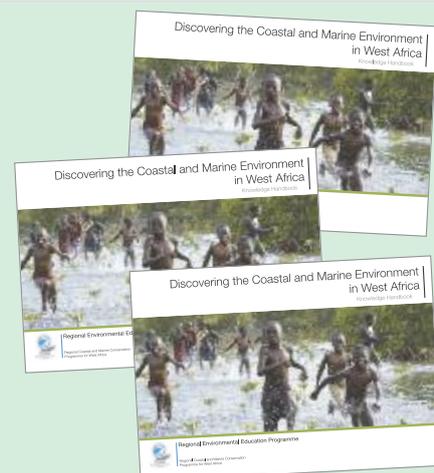
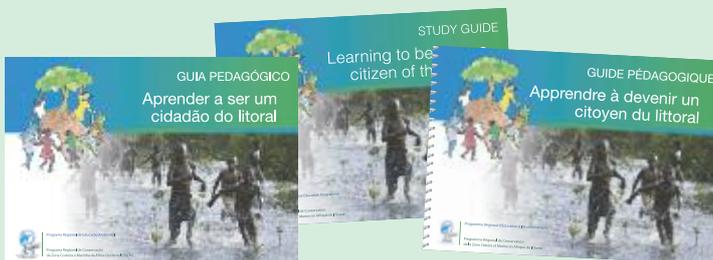
Eléphants à Langoue Bai dans le parc national Ivindo, Gabon.

Aires marines protégées

- Contribution au *Programme de Travail* (2013-2015) du Secrétariat de la Convention d'Abidjan pour la Coopération en matière de Protection et de Développement du Milieu Marin et Côtier pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre (2013-2015). La COP 10 de ladite convention a également validé le plan stratégique régional Aires Marines Protégées (AMP) préparé conjointement par le Secrétariat de la convention et l'UICN, visant au renforcement des réseaux régionaux d'AMP, notamment le Réseau Régional d'Aires Marines Protégées en Afrique de l'Ouest (RAMPAO) et le Réseau Régional d'Aires Protégées en Afrique Centrale (RAPAC). En outre, la COP 10 a adopté une motion relative au développement d'un protocole additionnel sur les mangroves, en reconnaissance des multiples services environnementaux rendus par ces écosystèmes représentant des portions remarquables des littoraux d'Afrique de l'ouest et d'Afrique centrale. Six pays du PRCM avaient déjà signé il y a deux ans une charte régionale sur les mangroves, suite au travail conduit par l'UICN et Wetlands International. C'est en référence à ce processus régional que les 22 pays de la convention ont pris cette récente décision. Le PNUE, l'UICN et Wetlands International envisagent d'apporter ensemble un appui au Secrétariat de la convention d'Abidjan pour la préparation de ce protocole additionnel et pour sa future mise en œuvre sur le terrain.
- Contribution à l'acquisition de nouvelles connaissances scientifiques qui ont permis une cartographie régionale des risques et des zones prioritaires de conservation des tortues marines en Guinée Bissau ;
- Élaboration d'une boîte à outils pour guider les gestionnaires d'AMP du RAMPAO dans leur travail, en collaboration avec la FIBA et le RAMPAO.

Éducation environnementale

En Guinée Bissau, un réseau sous-régional d'éducation environnementale (EE) composé des Ministères de l'Éducation Nationale et d'ONG des sept (07) pays de la zone côtière Ouest-africaine a été mis en place. Il s'agit d'une coalition d'acteurs destinée à promouvoir l'éducation environnementale (intégration de l'EE dans les curricula, production et diffusion d'outils pédagogiques, renforcement de capacités des enseignants et des partenaires, etc.).



Zones Humides et ressources en eau

Des outils de gouvernance et de valorisation des ressources en eau dans trois bassins fluviaux ont été produits et diffusés à l'intention des acteurs locaux et des décideurs politiques. Il s'agissait entre autres de mécanismes participatifs de gestion locale au Burkina Faso (bassin de la rivière Sirba qui est un affluent du fleuve Niger), d'un schéma directeur d'aménagement et de gestion des ressources en eau au Mali (lac du Sourou), de dispositifs de prévention des conflits au Sénégal (bassin de l'Anambé), et d'un système de gouvernance de sous bassins au Niger (bassin de la basse vallée de la Tarka).

Poursuite de la promotion du dialogue inter acteurs et de la gouvernance partagée, notamment au niveau du bassin de la Volta. Le dialogue a en particulier été marqué par l'institutionnalisation du forum des parties prenantes du bassin et par la 2^{ème} Assemblée Générale du Comité Transfrontalier de Gestion des ressources en Eau du bassin du Nakanbé (CTGEN) ; en rappel, le Nakanbé est un affluent du fleuve Volta.

Législation environnementale

L'application des lois a été promue dans divers pays : En Guinée Bissau, c'est une loi sur les évaluations d'impact environnemental qui a été promue ; au Cameroun ce sont des propositions d'amélioration de la loi forestière orientées pour mieux prendre en compte les droits et intérêts des populations autochtones et des femmes qui ont été faites aux autorités. Un Plan d'Action sous-régional pour le renforcement de l'application des législations nationales sur la faune sauvage 2012-2017, également produit avec l'appui de l'UICN a été adopté en Conseil des Ministres des pays de la COMIFAC. Au Sénégal c'est avec le « réseau des parlementaires pour l'environnement » qu'un plaidoyer contre la pêche illégale, non Déclarée et non Réglementée (INN) auprès de l'Assemblée Parlementaire Paritaire ACP/UE a été mené.

Changement climatique

Dans le domaine du changement climatique les programmes ont apporté un appui à plusieurs pays, notamment en matière de préparation au processus REDD (Réduction des émissions issues de la déforestation et de la dégradation forestière) et de prise en compte du changement climatique (CC) dans la planification du développement.

Prise en compte du changement climatique

- Au Burkina Faso, au Mali et au Sénégal, l'UICN a poursuivi la mise en œuvre de son programme d'appui à l'intégration du changement climatique dans les processus de planification du développement, au moyen d'outils adaptés comme la *Trousse à Outils de Planification et de Suivi Évaluation des capacités d'Adaptation au Changement Climatique* (TOP-SECAC) et le *Climate Proofing*. Grâce à ces outils et à la formation de formateurs et de personnes ressources, l'action a été démultipliée au Mali, Sénégal, Burkina Faso, Ghana et Niger. Le résultat est que plusieurs plans de développement communaux et régionaux ont été réajustés, notamment au Mali, au Sénégal et au Burkina Faso et que l'approche promue par l'UICN a été intégrée au guide de préparation des plans de développement communaux qu'utiliseront toutes les communes du Burkina Faso.
- En Mauritanie, c'est un processus qui a été engagé avec les partenaires nationaux et sous régionaux pour aller vers une stratégie régionale de conservation et de gestion durable des oasis face au changement climatique.

Plans de Préparation à la REDD+

Grâce aux multiples appuis et à la collaboration de l'UICN, le Cameroun (voir encadré) et la République Centrafricaine (RCA) ont confirmé leur engagement politique au processus REDD+. Ces deux pays ont ainsi élaboré des Plans de Préparation à la REDD+ (R-PP) ; ce qui ouvre des opportunités de financement pour l'élaboration de leurs stratégies nationales, notamment en RCA où la Banque Mondiale a manifesté un intérêt qui pourrait aboutir à la signature d'un Accord de 3,6 millions USD.

REDD+ et Genre

- Au Ghana les actions ont permis la prise en compte des populations pauvres dans le plan d'investissement forestier et, la mise en place d'une feuille de route genre et REDD+ ; elles ont également facilité le renforcement de capacité des acteurs (société civile, organisations nationales et régionales de conservation, et représentants des États) en matière de changement climatique et de REDD+.
- Le genre a également été promu au Libéria, où un *plan d'action Genre face au changement climatique* a été élaboré dans un processus multi acteurs.
- Les actions ont contribué à l'élaboration de plans de préparation au REDD+ au Cameroun et en RCA ; au Cameroun les appuis fournis sous des formes multiples (plaidoyer, formation, notes politiques) ont en outre aidé à l'adoption d'une feuille de route pour l'intégration du genre dans le processus REDD+, et au renforcement de capacités de plusieurs réseaux régionaux (REPALEAC, REFADD, REPAR) en matière de REDD+.



Mise en place de pépinières qui fournissent des moyens de subsistance supplémentaires aux femmes issues des communautés dépendantes des forêts.

Participation de la société civile au processus REDD+ au Cameroun

Au regard des enjeux climatiques de la déforestation, le mécanisme de réduction des émissions dues à la déforestation et à la dégradation des forêts (REDD+) est l'une des solutions privilégiées pour soutenir la préservation du Bassin du Congo. Depuis 2009, plusieurs pays du bassin du Congo, dont le Cameroun, ont amorcé une phase de préparation au REDD+.

Dans ses principes fondamentaux, le mécanisme REDD+ doit non seulement être accessible aux communautés locales et autochtones et à la société civile, mais aussi susciter leur forte mobilisation et leur implication, afin qu'elles puissent tirer le meilleur parti de cette opportunité. A travers le projet *Towards Pro Poor REDD*, l'UICN a accompagné le Cameroun dans l'élaboration de sa proposition de préparation à la REDD+ (Readiness Preparation Proposal ou RPP) sur le plan technique et en impliquant toutes les parties prenantes.

Préparation et validation de la proposition à la préparation à la REDD+

Le succès du processus REDD+ devra contribuer à l'amélioration des conditions de vie des populations à la base. A cet effet, le processus de préparation de la proposition à la REDD+ exige la participation active et l'engagement de la société civile. Engagé pleinement en 2010 dans le développement de sa stratégie nationale REDD+, le gouvernement du Cameroun a sollicité officiellement l'UICN en raison de son expertise dans la facilitation des processus et du dialogue multi acteurs.

La proposition de préparation à la REDD+ du Cameroun a été validée, dès sa première soumission, par le Comité des Participants du FCPF (Forest Carbon Partnership Funds), au cours de sa 13^{ème} réunion de l'Assemblée tenue du 21 au 22 octobre 2012 à Brazzaville au Congo. Une grande première depuis le démarrage du processus d'examen des propositions de préparation à la REDD+.

Activités / produits phares

- Création d'une plate forme nationale société civile REDD+ et Changement Climatique au niveau national, avec une équipe de coordination dynamique et influente ;
- Participation effective de la société civile à l'élaboration de la proposition de préparation à la REDD+, à travers des contributions écrites et des notes de position ;
- Participation effective du secteur privé au processus d'élaboration du RPP au cours d'un atelier organisé en juillet 2012 à Yaoundé au Cameroun ;
- Production d'outils de sensibilisation (dépliants) et organisation de campagnes de sensibilisation et de rencontres de consultation ;
- Réalisation d'un état des besoins en renforcement des capacités des différents acteurs ;
- Formation des différents groupes d'acteurs sur différents aspects de la REDD+ ;
- Conduite de plusieurs études sur les aspects techniques et socio économiques notamment sur les facteurs de déforestation et l'analyse institutionnelle des acteurs qui opèrent dans la chaîne, les systèmes de gouvernance, etc. ;

- Élaboration d'une feuille de route pour assurer la pleine implication des femmes et des peuples autochtones dans le processus REDD+ ;
- Organisation d'ateliers régionaux et nationaux de validation du document du RPP avant soumission au FCPF ;
- Participation active de la société civile à la 13^{ème} réunion de l'Assemblée des Participants du FCPF du 21 au 22 octobre 2012 à Brazzaville. La délégation camerounaise à la 13^{ème} réunion de l'Assemblée des participants du FCPF était constituée des Ministères sectoriels concernés, de la plate forme nationale société civile, des représentants des peuples autochtones, des femmes et de l'UICN.

Indicateurs de succès

- La reconnaissance officielle de l'expertise de l'UICN sur la REDD+ par la Banque Mondiale qui a contribué au financement du processus de concertation nationale au Cameroun.
- La validation de la proposition du Cameroun dès sa première soumission.
- L'UICN est sollicitée par d'autres pays du Bassin du Congo au vu du résultat satisfaisant obtenu avec le Cameroun.
- L'implication effective de la société civile, articulation clé pour ce processus à l'égard notamment des partenaires qui le soutiennent dont le FCPF, démontrée à travers la déclaration de la plate forme.
- La mise en place des démembrements de la plate forme de la société civile dans les 10 régions du Cameroun, avec des coordinations régionales qui prennent en compte le genre et les peuples autochtones.
- L'existence de plusieurs initiatives qui soutiendront la nouvelle dynamique régionale. Il s'agit des projets « *Meilleure participation des parties prenantes du Bassin du Congo dans les activités REDD+ aux niveaux national, sous-régional et international* » ; « *Appui à la participation multi acteurs au processus REDD+ au Cameroun, Gabon, Congo et RCA* » développées par l'UICN et appuyées respectivement par l'ACDI et le FFBC/BAD ; « *Renforcement des capacités institutionnelles en matière de REDD+ pour une gestion durable des forêts dans le bassin du Congo* » de la Commission des Forêts d'Afrique centrale (COMIFAC) financé par le FEM/BM.

Perspectives

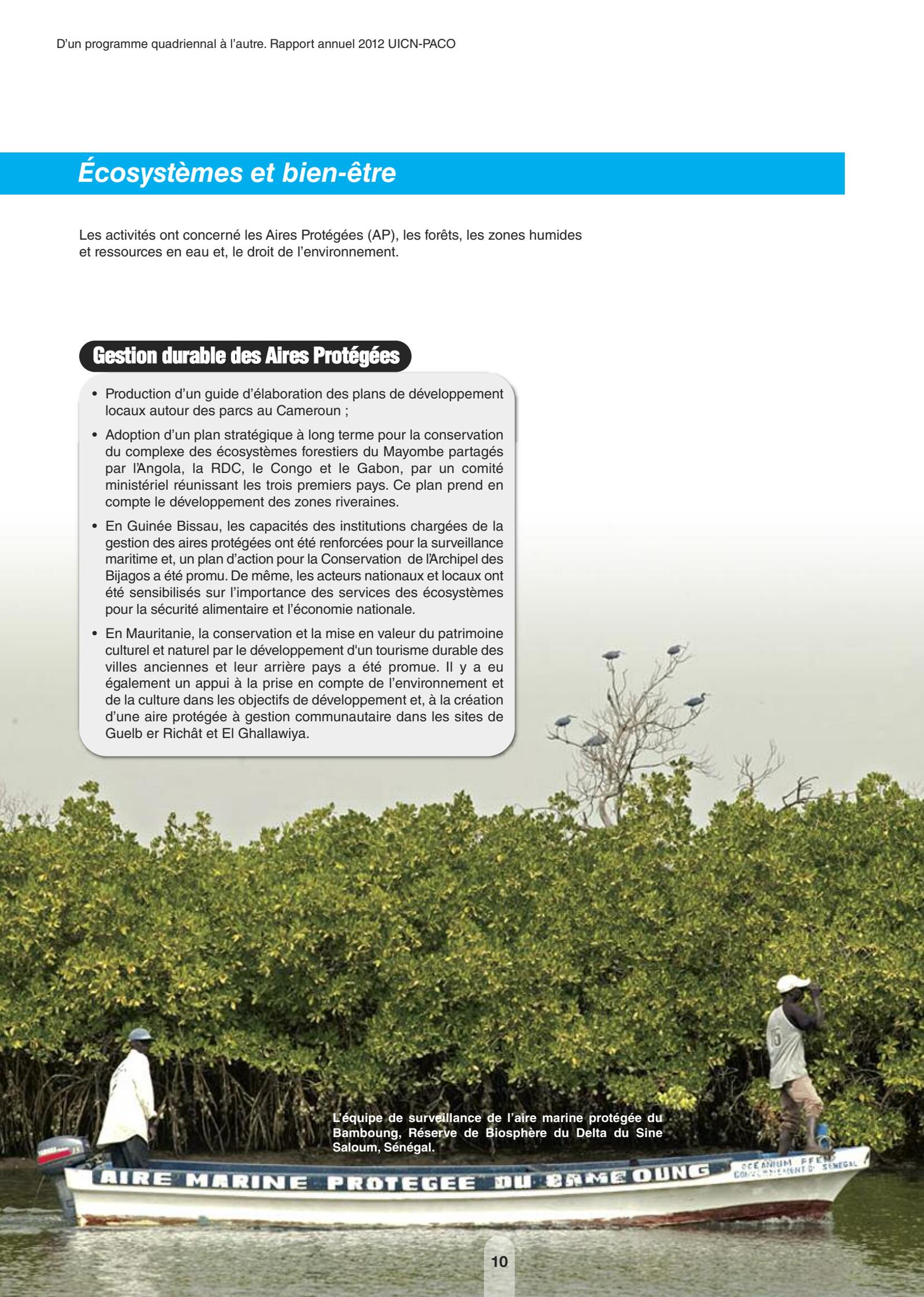
La prochaine étape pour le Cameroun consiste en l'élaboration de la stratégie nationale REDD+, avec les appuis financier et technique du FCPF, de l'UICN et d'autres partenaires (WWF, WCS, CIFOR, etc.) qui ont exprimé leur volonté d'accompagner le processus sous la coordination du Ministère concerné. Dans cette nouvelle phase, l'UICN entend poursuivre la facilitation du dialogue entre la société civile et le gouvernement ; faciliter le démembrement de la plate forme au niveau départemental et des collectivités locales décentralisées ; et renforcer les capacités des différents groupes d'acteurs, notamment les communautés locales, les autochtones et les femmes.

Écosystèmes et bien-être

Les activités ont concerné les Aires Protégées (AP), les forêts, les zones humides et ressources en eau et, le droit de l'environnement.

Gestion durable des Aires Protégées

- Production d'un guide d'élaboration des plans de développement locaux autour des parcs au Cameroun ;
- Adoption d'un plan stratégique à long terme pour la conservation du complexe des écosystèmes forestiers du Mayombe partagés par l'Angola, la RDC, le Congo et le Gabon, par un comité ministériel réunissant les trois premiers pays. Ce plan prend en compte le développement des zones riveraines.
- En Guinée Bissau, les capacités des institutions chargées de la gestion des aires protégées ont été renforcées pour la surveillance maritime et, un plan d'action pour la Conservation de l'Archipel des Bijagos a été promu. De même, les acteurs nationaux et locaux ont été sensibilisés sur l'importance des services des écosystèmes pour la sécurité alimentaire et l'économie nationale.
- En Mauritanie, la conservation et la mise en valeur du patrimoine culturel et naturel par le développement d'un tourisme durable des villes anciennes et leur arrière pays a été promue. Il y a eu également un appui à la prise en compte de l'environnement et de la culture dans les objectifs de développement et, à la création d'une aire protégée à gestion communautaire dans les sites de Guelb er Richât et El Ghallawiya.

A photograph showing a white boat with blue lettering on a river. Two people are on the boat. In the background, there is a dense mangrove forest and several birds perched on a tree branch. The boat has text on its side: 'AIRE MARINE PROTEGEE DU BAMBOUNG' and 'OCEANUM FFEB GOVERNEMENT DU SENEGAL'.

L'équipe de surveillance de l'aire marine protégée du Bamboung, Réserve de Biosphère du Delta du Sine Saloum, Sénégal.

Gestion durable des forêts

- Cartographie des aires potentielles de restauration des paysages forestiers au Ghana en collaboration avec la Commission des Forêts, Membre de l'UICN ; cette cartographie a été validée par le gouvernement Ghanéen (voir Encadré) ;
- Poursuite de l'appui au *dialogue régional sur les forêts*, porté par la Communauté Économique des États De l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), avec promotion de la participation de la société civile et des grandes ONG internationales de la conservation ; les acteurs ont à présent identifié les axes stratégiques d'un plan de convergence pour les forêts d'Afrique de l'Ouest ;
- Poursuite de l'appui au financement des ONG environnementales en Afrique centrale (22 subventions de 21.000 euros en moyenne chacune) pour la gouvernance et la gestion durable des ressources naturelles, la gestion des aires protégées, la REDD et l'écotourisme, avec l'aide de l'Agence des Etats-Unis pour le Développement International (USAID) et dans le cadre du Programme Régional pour l'Environnement en Afrique Centrale (CARPE) ;
- Production et valorisation de guides méthodologiques pour la prise en compte de l'environnement dans les programmes de développement et pour l'élaboration de chartes foncières au Burkina Faso ;
- Appui à l'amélioration des législations régissant les filières bois transfrontalières dans les pays des Grands Lacs par le programme de l'UICN en RDC ;
- Production d'une note politique pour influencer les réformes dans le sens de leur cohérence et de l'équité dans le secteur forestier du Cameroun.



Réunion nationale de validation de la cartographie de la restauration des paysages forestiers, Busu, Ghana.



Consultations sous-régionales des parties prenantes sur la cartographie de la restauration des paysages forestiers, Kumasi, Ghana.

Evaluation et capitalisation du potentiel de renforcement des puits de carbone forestier à travers la restauration des paysages au Ghana

Introduction

Le rôle écologique des forêts à travers le monde est connu et quantifié. C'est la raison pour laquelle la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC) a initié des négociations sur la Réduction des Émissions dues à la Déforestation et à la Dégradation des Forêts (REDD) dans les pays en développement. REDD+ est un ensemble d'actions conçues pour utiliser les incitations commerciales et financières afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre dues à la déforestation et à la dégradation des forêts. Toutefois, REDD+ va au-delà de la prévention de la déforestation. Elle comprend le rôle de la conservation et de la gestion durable des forêts ainsi que du renforcement des stocks de carbone forestier. REDD+ prend en compte un large éventail d'activités visant à régénérer les forêts dégradées alors que la REDD pure ne couvre que les programmes conçus pour sauver les forêts vierges en voie de disparition. L'accord post Kyoto en cours de négociation dans le cadre de la CCNUCC vise clairement le rôle des forêts dans la séquestration du carbone étant donné que cela peut offrir des opportunités supplémentaires de génération de plusieurs avantages.

La mise en œuvre d'actions réussies de REDD+ doit s'assurer que les forêts et les services qu'elles fournissent à l'humanité sont conservés, gérés et restaurés de manière à atteindre les objectifs d'atténuation des effets des changements climatiques, aider à sécuriser les moyens d'existence durables et maintenir la capacité des écosystèmes à fonctionner sainement et à continuer à fournir des biens et des services.

Au moment où les négociations de REDD+ se poursuivent pour définir l'initiative au niveau international, l'un des aspects clés qui se dégage est la nécessité d'intégrer les activités de REDD dans celles de restauration des forêts au niveau paysage. Cela permettrait non seulement d'assurer une approche plus holistique et durable à la réduction des émissions et à la maximisation des avantages, mais contribuerait aussi à une utilisation plus efficiente des ressources plutôt limitées. En 2011, l'UICN, en collaboration avec le Partenariat Mondial sur la Restauration des Paysages Forestiers, a cartographié le potentiel à l'échelle mondiale de restauration des paysages. Cela a permis la définition de l'objectif du Défi de Bonn au cours d'une table ronde ministérielle abritée par le Gouvernement Allemand appelant à la restauration de 150 millions d'hectares de terres dénudées et dégradées d'ici 2020.

La couverture forestière restante du Ghana s'est sensiblement rétrécie au cours de ces dernières années. Afin de continuer à satisfaire les besoins du Ghana en ressources forestières, il a été décidé de cartographier le potentiel de restauration des forêts ghanéennes. C'est la raison pour laquelle l'UICN a décidé de contribuer au processus REDD+ du Ghana en mettant en œuvre le projet intitulé "Evaluation et Capitalisation du Potentiel de Renforcement des Puits de Carbone Forestier à travers la Restauration des Paysages Forestiers, tout en Favorisant la Biodiversité". Ce projet a été soutenu par l'Initiative Climat International (ICI) du Ministère de l'Environnement Allemand (MEA).

Composition et champ d'action du projet

Une évaluation de la restauration des forêts a été conduite pour contribuer à la mise en œuvre de l'Objectif Aichi 15 de la Convention sur la Diversité Biologique (CDB) visant à restaurer au moins 15% des écosystèmes dégradés d'ici 2020, ainsi que l'objectif de REDD+ de la CCNUCC à savoir ralentir, arrêter et inverser la perte de couverture forestière et de carbone. Il s'agit aussi de mettre en œuvre les décisions de la Conférence des Parties (COP) sur REDD+ y compris celles relatives au renforcement des stocks de carbone forestier. Le projet a travaillé avec des partenaires aussi bien internationaux que nationaux - notamment l'Institut des Ressources Mondiales (IRM), la Commission des Forêts du Ghana (CF), le Centre de Télédétection et de Système d'Information Géographique (CERSGIS) de l'Université du Ghana, et des groupes de parties prenantes pour mener une analyse approfondie en utilisant des méthodologies et des plateformes novatrices pour évaluer les opportunités de restauration et d'atténuation des effets des changements climatiques au Ghana. L'évaluation a été menée en utilisant une combinaison des meilleures connaissances scientifiques -à travers le Système d'Information Géographique (SIG)- et locales (de la communauté des praticiens) obtenues à travers un dialogue sous-national entre les multiples parties prenantes.

Activités et produits

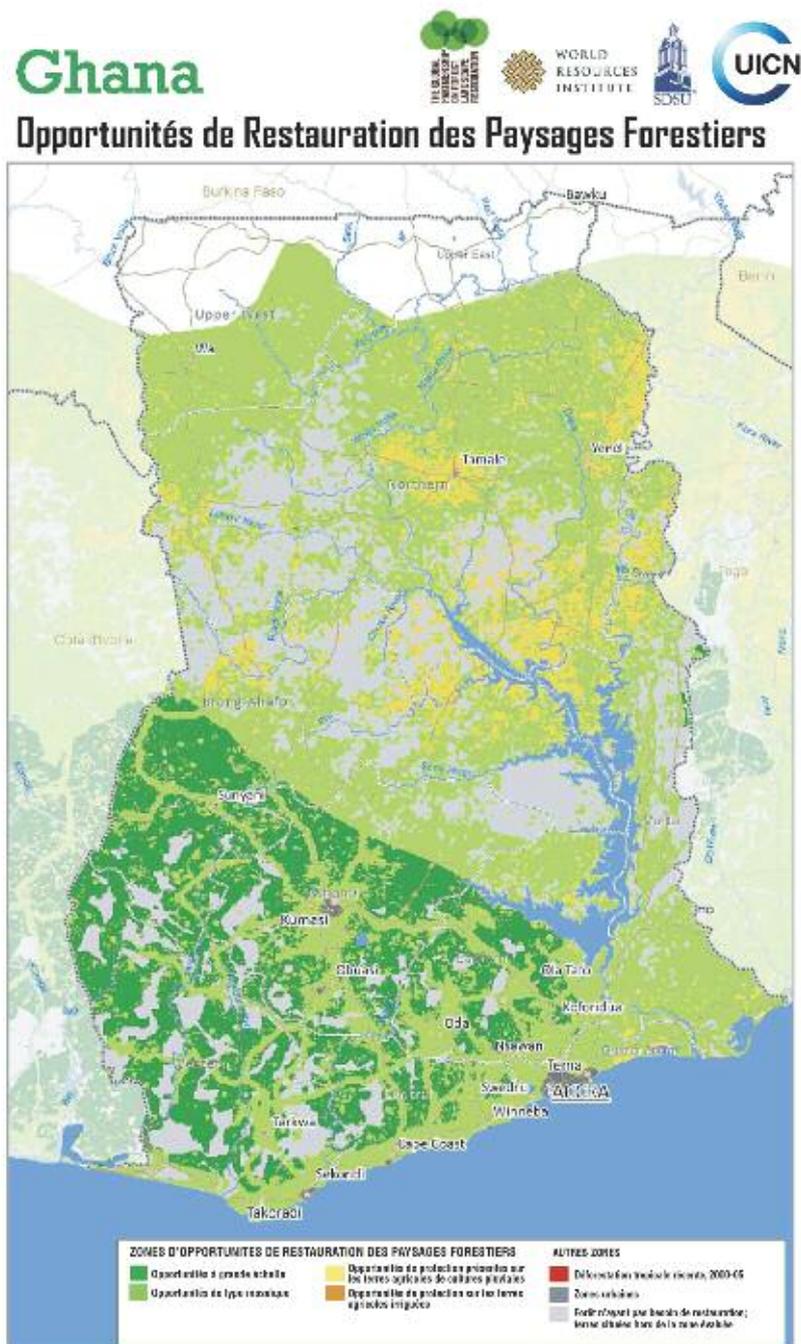
- Un atelier de lancement du projet a eu lieu - avec la participation des représentants des ministères, des départements et agences ainsi que de la société civile, des ONG et des acteurs du secteur privé travaillant sur la gestion des forêts et la réhabilitation des forêts dégradées.
- Production de cartes de couverture forestière pour les 10 régions géographiques du Ghana. Ces cartes ont été produites par le CERSGIS avec l'appui du Centre d'Appui à la Gestion des Ressources (RMSC) de la Commission des Forêts.
- Organisation de 6 dialogues sous-régionaux multi-acteurs impliquant des chercheurs, des producteurs, des groupes de la société civile, etc. Cet effort visait à prendre en compte les connaissances locales en faisant une estimation du potentiel de restauration des forêts dans les contextes régionaux. Ces ateliers ont également été utilisés pour collecter des informations pertinentes pour une analyse économique des diverses options de restauration.
- Une analyse économique détaillée des options de restauration a été menée. L'analyse a permis la production de courbes de réduction des coûts qui identifient le rapport coût-efficacité d'une série d'interventions.
- Les opportunités nationales de restauration des paysages forestiers et les résultats de l'analyse économique ont été validés à travers un atelier des différentes parties prenantes impliquant des représentants de l'Etat, de la société civile, des organisations de recherche et du secteur privé.

Indicateurs de succès

- 1) La carte des opportunités nationales de Restauration des Paysages Forestiers (RPF) produite est constamment demandée par le Ministère des Terres et des Ressources Nationales, la Commission des Forêts, le Groupe de Travail National sur REDD, et autres acteurs nationaux et internationaux.
- 2) La carte et l'analyse économique sont actuellement utilisées pour la prise de décisions dans le secteur forestier – ex : le Gouvernement du Ghana a utilisé les résultats du projet pour donner la priorité à la région dans le cadre du Programme d'Investissement dans les Forêts.

Perspectives

- i) Il est prévu que le projet contribue à la formulation participative de stratégies nationales de REDD+ et il pourrait également servir de base pour influencer les discussions et les initiatives internationales sur REDD+.
- ii) L'approche utilisée dans le projet montre la voie pour un engagement plus fort des différents acteurs, en particulier les décideurs. D'autres pays de l'Afrique Centrale et de l'Ouest pourront à l'avenir mener leurs propres évaluations nationales en utilisant la même approche.



Ressources en Eau et Zones humides

- Au Nigéria, l'UICN a apporté son appui à un processus d'institutionnalisation de la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE) dans le bassin du Niger central partagé par trois États de la Fédération. Le processus a permis la mise en place de plateformes des parties prenantes au bassin versant, et d'un mécanisme de financement des comités GIRE.
- En Guinée, c'est un processus très dynamique qui a été engagé dans le bassin du Tinkisso avec l'appui des autorités locales et la participation effective des acteurs riverains : dialogue multi acteurs, élaboration d'une vision partagée, renforcement de la gouvernance partagée des ressources naturelles, mise en place de comités villageois de concertation, lancement d'actions de restauration des têtes de source et des forêts galeries à la demande des populations.
- L'UICN a également aidé l'observatoire de l'Autorité du Bassin de la Volta (ABV) à tenir le 1^{er} forum des acteurs sur le thème de la qualité de l'eau du bassin de la Volta. Ce forum a permis d'identifier des paramètres de base pour un suivi comparatif de la qualité des eaux de surface et souterraines et d'organiser un système de collecte des données.
- Poursuite de l'appui au dialogue régional autour des barrages en partenariat avec la Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et, dans une démarche visant à améliorer l'équité dans le partage des bénéfices autour de quelques grands barrages au Niger, au Burkina Faso, au Mali et au Sénégal.
- Dans le sens de promouvoir la prise en compte de la valeur économique des zones humides dans les politiques d'aménagement et de développement, un outil simplifié d'évaluation économique des zones humides a été produit et vulgarisé sur la base de travaux menés au Burkina Faso, au Mali, en Guinée Bissau et au Sénégal. Les comités nationaux *Ramsar* regroupant tous les secteurs concernés par l'aménagement et la gestion des zones humides ont en outre été soutenus, formés et outillés sur l'évaluation économique dans les quatre pays.
- Partant des insuffisances constatées, l'UICN a conduit des actions de promotion de l'information environnementale en Afrique de l'Ouest. Plusieurs ateliers dédiés à l'amélioration de la diffusion et de l'utilisation des informations sur l'environnement ont ainsi été menés au Sénégal, en Guinée, au Mali et au Burkina Faso en partenariat avec le Réseau Africain de Gestion de l'Information Environnementale (RAGIE), le Partenariat Ouest Africain de l'Eau (GWP/AO), le Réseau des journalistes environnementaux « Share Infos », Radio Environnement de l'UICN au Cameroun et l'Association des journalistes et communicateurs scientifiques du Burkina (AJCS/BF). Au Gabon, ce sont les capacités d'un réseau de journalistes « verts » qui ont été renforcées. De plus, des outils de communication en ligne (blog, plateforme électronique de partage des connaissances, bulletin bimensuel de veille environnementale) ont été mis en place pour collecter et faciliter le partage des informations environnementales et la réplique des bonnes pratiques.
- Des guides et outils portant sur l'utilisation équitable des grands barrages ont été produits : un guide d'orientation pour le partage équitable des bénéfices des grands ouvrages hydrauliques au Burkina Faso ; une note politique intitulée « Repenser les objectifs pour une meilleure viabilité économique et la promotion de l'équité dans l'utilisation multiple des réservoirs de barrages au Sénégal » ; une plaquette d'information sur les procédures légales d'expropriation et d'indemnisation des populations déplacées du site du barrage de Kandadji au Niger.

Droit de l'environnement

- Un travail conduit avec des partenaires nationaux (États) et internationaux (Institut de Recherche pour le Développement - IRD, Commission Sous-Régionale des Pêches - CSRP) et des institutions privées a permis la publication de manuels pédagogiques sur le droit maritime au Sénégal et en Mauritanie.
- Au Sénégal, un appui a été apporté pour la ratification de la Convention de Maputo sur la conservation de la nature et des ressources naturelles ; et l'élaboration d'un Plan d'Action pour la mise en œuvre effective du Droit de l'Environnement en Afrique a été facilitée avec l'appui de l'Institut de l'énergie et de l'environnement de la Francophonie (IEPF) et de la Commission droit de l'environnement de l'UICN.
- Au Mali, c'est la préparation de conventions locales de gestion des ressources naturelles par l'ensemble des acteurs concernés qui a été facilitée.

Économie verte

Dans ce domaine où l'UICN a finalement été assez peu active, les actions ont été conduites de concert avec les institutions étatiques et les grandes ONG (WCF, WWF, CI, WCS notamment) présentes dans les pays.

- En RDC, ces actions ont facilité la rédaction d'arrêtés ministériels devant permettre de normaliser les exportations de bois. De plus les discussions sur le processus FLEGT (Forest Law Enforcement, Governance and Trade) ont été reprises avec l'Union Européenne (UE) pour la préparation d'un Accord de Partenariat Volontaire (APV) ; et un répertoire des exploitants forestiers du Bas Congo a été élaboré ;
- Au Gabon, c'est la valorisation des déchets de l'exploitation forestière qui a été promue.
- En Guinée Bissau un Groupe de Travail sur le Pétrole et les Industries Extractives – GTP-IE, a été facilité par l'UICN ; et un dialogue multi-acteurs sur la problématique de l'extraction minière et son impact sur l'environnement a été promu. Résultat inédit, le gouvernement de la Guinée Bissau a accepté de déposer une copie de tous les contrats miniers signés dans les locaux de l'UICN (voir encadré).
- Au Cameroun, ce sont des cadres de planification de l'utilisation des terres qui ont été approuvés dans différents secteurs relatifs aux forêts.



Audiences publiques à Varela dans le nord de la Guinée Bissau dans le cadre de l'évaluation des impacts environnementaux du projet d'exploitation minière de Zircon, Ilménite et Rutile

Gestion des industries extractives en Guinée Bissau

Trop souvent, les populations riveraines de sites miniers déçues faibles retombées économiques, alors qu'elles sont les principales victimes d'une dégradation de l'environnement : déclin des ressources halieutiques et forestières, confiscation des terres agricoles, baisse de fertilité de la terre, pollution de l'eau et de l'air...affectant directement leurs moyens d'existence).

En Guinée Bissau l'UICN a initié un dialogue national sur les industries extractives, à travers le projet « *Appui à la sensibilisation du public guinéen sur la problématique du pétrole et des industries extractives* » financé par SWISSAID. Le but de ce partenariat était de renforcer la capacité de plaider en direction des parlementaires bissau-guinéens pour l'adoption d'une législation adéquate sur le pétrole, l'engagement de ratifier les conventions sur le pétrole, en particulier le MARPOL (Marine pollution), et la mise en place d'un panel autour de l'exploitation du pétrole et autres minerais.

Composition et champ du GTP/IE

Le projet a facilité la mise en place d'un Groupe de Travail sur le Pétrole et autres Industries Extractives / GTP-IE qui rassemble des directions de l'Administration Publique (de Géologie et des Mines, de l'Environnement, des Forêts et de la Faune), des institutions nationales (PETROGUIN, IBAP et CAIA), des réseaux stratégiques (Réseau des Parlementaires pour l'Environnement et le Développement Durable et Réseau des Eco-journalistes) et des organisations de la société civile (UICN, SWISSAID, TINIGUENA, KAFO, Mouvement National de la Société Civile pour la Paix, la Démocratie et le Développement).

Initialement orienté vers la problématique du pétrole, le GTP-IE a, au fur et à mesure, élargi ses activités à tous les projets d'industries extractives du pays pour être capable de répondre aux attentes et préoccupations des populations riveraines des futurs sites miniers.

Activités & produits phares

- Amélioration des connaissances de la société civile et des parlementaires sur les enjeux environnementaux et sociaux du pétrole et des mines ;
- Animation de séances d'information et de renforcement de capacités avec les populations riveraines des sites miniers ;
- Intégration de la société civile bissau-guinéenne dans des réseaux internationaux autour des industries extractives (réseau sous-régional dialogue ICMM-UICN, « *Publish What You Pay* », EITI...);
- Participation à l'organisation de la 1^{ère} conférence nationale sur les « industries extractives et le développement durable », à l'initiative du Cabinet du Premier Ministre de la Guinée Bissau, qui a réuni plus de 150 spécialistes des domaines des mines, du pétrole et de l'environnement issus des Ministères concernés et d'organisations de la société civile de la Guinée Bissau, du Sénégal et de la Guinée, à Bissau en mars 2010 ;
- Participation du GTP-IE à un atelier d'évaluation et de réflexion stratégique sur le dialogue entre l'ICMM et l'UICN qui s'est tenu en Suisse en novembre 2011 ;
- Production et diffusion d'une brochure de présentation et d'information sur tous les projets d'industries extractives en Guinée Bissau ;

- Production d'une publication (en français, anglais et portugais), des résultats des consultations des parties prenantes de sites miniers de Guinée Bissau, du Sénégal, de la Guinée et de la Sierra Leone. Ces consultations ont fait ressortir un manque de communication et de concertation, la corruption, le manque de transparence, le non-respect des législations locales, la faible mise en œuvre de mesures d'atténuation ou de compensation et la non-réhabilitation des sites après l'exploitation ;
- Conduite de séances d'information sur les mines et le pétrole à l'Assemblée Nationale Populaire ;
- Participation active aux processus de validation et de révision du Code Minier et de la Loi sur les activités pétrolières en Guinée Bissau en 2010 ;
- Plaidoyer pour une loi sur l'évaluation d'impact environnemental en Guinée Bissau adoptée en 2010 ;
- Participation active au premier processus d'évaluation d'impact environnemental de la future mine de Zircon / Rutile de Varela et préparation des populations locales pour jouer un rôle actif lors des audiences publiques ;
- Une très bonne collaboration avec la Commission de Gestion des Écosystèmes (CEM) de l'UICN et le réseau international « *Publish What You Pay* ».

Indicateurs de succès

1. Les GTP-IE disposer d'une légitimité auprès de tous les partenaires (Gouvernement, Assemblée, Entreprises, Société civile et Représentants des populations riveraines). Il est désormais consulté sur toutes les questions liées au développement des industries extractives dans le pays, et les contrats miniers signés par l'État de Guinée Bissau sont désormais disponible auprès des services de l'UICN.
2. Un **Mémoire d'Accord a été signé entre le GTP-IE et le Ministère des Ressources Naturelles** qui prévoit d'ouvrir des espaces de concertation multi-acteurs et de veiller à ce que les impacts sur les populations et l'environnement soient pris en compte.
3. L'Assemblée nationale populaire du pays a approuvé la Loi sur les évaluations d'impacts environnementaux et la ratification de la Convention MARPOL sur le transport et la pollution de pétrole en juillet 2010.
4. En outre le GTP-IE fait maintenant partie d'un réseau sous-régional sur les impacts sociaux et environnementaux du secteur minier en Afrique de l'Ouest.
5. L'expérience du GTP-IE et son mode opératoire ont été salués par les institutions et organisations réunis au sein du dialogue entre l'UICN et l'ICMM (International Council on Mining and Metals) www.icmm.com

Perspectives

Le GTP-IE ambitionne désormais se concentrer sur la circulation transparente d'information, le renforcement des capacités de compréhension des enjeux et de négociation à travers des formations spécifiques et un accompagnement de cadres formels de concertation entre tous les acteurs au niveau de chaque futur site minier et pétrolier. Il souhaite par ailleurs aider à la promotion du dialogue avec le secteur minier dans d'autres pays africains.

Contraintes rencontrées dans la mise en œuvre

Trois types de difficultés ont été rencontrés :

- Il y a celles résultant de l'instabilité politique ou de l'insécurité dans les pays, qui ont particulièrement affecté le programme en Guinée Bissau (projet de renforcement de la surveillance maritime) et au Mali (mise en œuvre du principal projet REDDIN).
- Il y a ensuite celles dues à la complexité des procédures des bailleurs de fonds ou des partenaires techniques, qui ont affecté le programme Cameroun, notamment pour la mise en œuvre du *Projet de Sécurisation des Moyens d'Existence des Communautés pour le Développement Durable du Parc National de Waza et sa Périphérie avec l'État camerounais et du Projet d'Appui à la participation multi-acteurs au processus REDD au Cameroun, au Congo, au Gabon et en RCA avec la Banque Africaine de Développement (BAD) ; et le Projet Meilleure participation des parties prenantes du Bassin du Congo dans les activités REDD+ aux niveaux national, sous-régional et international avec la CEEAC.*
- Les autres ont résulté de planification inadaptée au niveau interne. Il y a notamment le projet « *Élaboration de Liste Rouge des Espèces Ligneuses Exploitablees en RDC* », qui souffre d'une insuffisance de données sur le secteur privé; et le projet « *Sustainable Management of Water and Fish Resources in Burkina Faso* » (SUSFISH-Burkina) où l'expertise de la Commission pour la survie des espèces (SSC) est restée longtemps attendue.

Développement du portefeuille et programme 2013-2016

Le portefeuille du PACO a connu un progrès notable, grâce à plusieurs nouveaux contrats signés totalisant plus de 9,67 millions d'euros, dont 33,44% pour les programmes thématiques et 66,56% pour les programmes Pays. Par rapport aux domaines thématiques du programme 2013-2016, les résultats visés par ces nouveaux projets prennent en compte :

- La valorisation et la conservation de la biodiversité (domaine 1) à hauteur de 31% ;
- La gouvernance efficace et équitable de l'utilisation de la nature (domaine 2) à hauteur de 45% ;

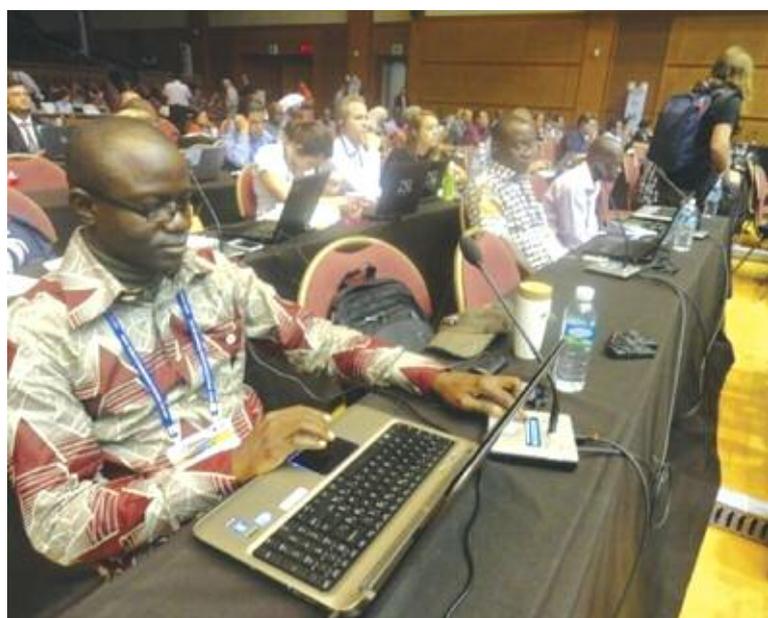
- Les solutions basées sur la nature pour relever les défis mondiaux du climat, de l'alimentation et du développement (domaine 3) à hauteur de 24%.

Par ailleurs, les programmes continuent de travailler sur de nouvelles initiatives. Ainsi au niveau des programmes thématiques régionaux, 13 initiatives se répartissent en 52% pour le domaine 1 du programme 2013-2016 ; 26% pour le domaine 2 et 22% pour le domaine 3. Sur les 21 initiatives des programmes pays, 55% concernent le domaine 1 ; 17% le domaine 2 et 28% le domaine 3.



Développement institutionnel

Membres et Commissions



Les Membres de l'UICN ont activement participé aux travaux.

Avec les adhésions de 2012, l'UICN comptait au 31/12/12, 97 Membres (contre 87 en 2011) en Afrique Centrale et Occidentale, dont 15 États, 9 organismes gouvernementaux, 3 ONG internationales et 70 ONG nationales.

La région compte par ailleurs plus de trois cent membres de Commissions, un Comité régional des Membres (CREMACO), et six comités nationaux dans six pays de la région. Il s'agit du Burkina Faso, du Cameroun, du Congo, de la Guinée Bissau, du Mali, et du Sénégal.

En 2012, les Commissions les plus impliquées dans le programme ont été la Commission de Survie des espèces (CSE/SSC, pour les travaux sur la liste rouge), la Commission des politiques environnementales, économiques et sociales (CPEES/CEESP, pour la gestion des AP et les systèmes de gouvernance des APAC), la Commission mondiale des aires protégées (CMAP/WCPA pour les formations sur les AP et l'élaboration de stratégies

d'aménagement et de gestion d'AP), la Commission du droit de l'environnement (CDE/CEL, pour la promotion du droit de l'environnement en Afrique et la mise en place d'une revue africaine du droit de l'environnement).

Les programmes, dans leur ensemble, ont veillé en 2012 à l'implication effective des Membres et commissions dès la conception des nouveaux projets. C'est ainsi que la plupart des nouvelles initiatives ont été développées conjointement avec les Membres et Commissions, ce qui permet dès le départ de définir les rôles et responsabilités de chaque pilier à la mise en œuvre et à l'accès aux ressources y relatives. Les bons exemples de mise en œuvre effective et réussie de l'approche Programme Unique sont d'ailleurs nombreux (programmes Burkina Faso, Guinée Bissau, Cameroun, Mali, etc.).

Le **Congrès Mondial de la Nature** a vu un changement de leadership au niveau de l'UICN, avec un Conseil renouvelé à 66% et un nouveau président en la



M. Mamadou Diallo, Conseiller régional de l'UICN pour l'Afrique.

personne de Zhang Xincheng. Selon le manifeste du nouveau président, son mandat sera marqué entre autre par une communication plus efficace, la recherche du consensus, la construction de partenariats et l'innovation. On note aussi que M. Mamadou Diallo, précédemment président du Comité Régional des Membres de la région Afrique Centrale et Occidentale a été élu conseiller à ce congrès.

La visibilité de la région au Congrès Mondial de la Nature a été remarquable, grâce à la participation de 89% des 66 Membres de la région en règle de leurs cotisations, d'une quarantaine de membres du staff (dont la moitié recrutée pour diverses fonctions par le comité d'organisation du Congrès), de membres de commission et de 4 VIP ressortissants de la région. Les Membres ont été à l'origine d'environ 12% des motions,

et avec le Secrétariat, ils ont organisé une quarantaine d'ateliers et de *cafés de connaissances*, et contribuer à l'*animation des campus de conservation*. Leur participation effective aux différents votes a également évolué par rapport au dernier congrès (Barcelone 2008) ; ainsi 100% des Membres ont voté au moins une fois ; 90% ont voté à plus de 50% des cas et 67% ont voté dans 80% des cas ou plus.



Les membres du bureau du CREMACO en concertation.



Un nouveau programme pour la période 2013-2016

À Jeju, les Membres ont approuvé le programme 2013-2016. Le programme 2013-2016 du PACO contribue directement au programme global de l'UICN. Construit sur une réflexion engagée dès le début de 2011 dans les différentes unités du PACO, ce programme a fait l'objet d'échanges périodiques avec les Membres. Conformément à la Charte pour un programme unique, le programme 2013-2016 du PACO entend mobiliser toutes les composantes de l'UICN dans la région, tout en reconnaissant aux Membres leurs initiatives propres qui ne sont pas couvertes dans ce programme.

Bâti sur trois grands domaines, c'est le programme le plus ramassé que l'UICN aie jamais connu. Il est aussi celui qui épouse le mieux les contours de la vision de l'UICN. Le domaine central est bien entendu la conservation de la nature, mais aussi sa valorisation. Le deuxième domaine s'attache à construire le *monde juste* de la vision de l'UICN, à travers une meilleure gouvernance environnementale.

Enfin, le troisième domaine apporte dans une même approche une réponse aux défis globaux auxquels la biodiversité peut apporter des solutions. Ce domaine introduit la notion de solutions naturelles, qui valorisent les écosystèmes pour apporter une contribution juste et économique à la résolution des problèmes de changement climatique, de sécurité alimentaire et au développement économique. À travers ces trois domaines, les composantes de l'UICN présentes dans l'espace PACO, travailleront de façon coordonnée à l'utilisation plus large des outils et des

connaissances sur la biodiversité pour de meilleures politiques de conservation ; la mise en œuvre d'arrangements entre acteurs justes et efficace pour l'utilisation des ressources naturelles ; et l'adoption par les acteurs et les gouvernements, de solutions naturelles adaptées aux besoins des sociétés d'Afrique centrale et occidentale.

Enfin, les stratégies de l'UICN pour la mise en œuvre de ces objectifs restent les mêmes, à savoir la génération et la dissémination de connaissances fiables ; la construction de partenariats pour l'action à travers les gouvernements et la société civile ; la construction de ponts entre les politiques et l'action, du niveau local au niveau mondial et enfin ; le développement de standards pour la conservation et le développement durable. Une telle approche permet à l'UICN de travailler à l'obtention de résultats sur le terrain, à la génération de connaissances, et à l'amélioration des politiques et de la gouvernance environnementales.

Ce programme est tout entier construit comme une contribution directe à la mise en œuvre des objectifs stratégiques et des cibles du plan d'action d'Aïchi de la Convention pour la Diversité Biologique. C'est pourquoi les indicateurs sur la base desquels on évaluera le travail de l'UICN concernent l'étendue et l'efficacité de la gestion des aires protégées, la contribution des ressources naturelles au bien-être des ménages, et l'accroissement des bénéfices que les sociétés tirent des services des écosystèmes.



Cadre du Programme 2013-2016 de l'UICN en Afrique Centrale et Occidentale.

Partenariats

Afin de renforcer l'ancrage de son programme dans le paysage institutionnel sous régional dans le cadre de la mise en œuvre du concept Programme Unique, le PACO a travaillé en étroite collaboration avec plusieurs types de partenaires.

- Les institutions internationales. On note ainsi l'implication de l'Agence Internationale de la Francophonie (notamment sur les initiatives portant sur la promotion du droit de l'environnement) ; le CIFOR pour la valorisation du système de Suivi Evaluation Participatif (SEP) mis au point par l'UICN pour le *sentinel landscape* du Cameroun) ; il y a eu également le PNUE à travers Great Apes Survival Partnership (GRASP) pour la conservation du complexe d'Aires protégées du Mayombe et la Convention d'Abidjan pour la Coopération en matière de Protection et de Développement du Milieu Marin et Côtier pour les Aires marines protégées et la thématique Mangroves.
- Les institutions régionales, dont la CEDEAO (pour les dialogues forêts et barrages, et la mise en œuvre de l'initiative réduction de la pauvreté et gestion environnementale (PREMI), la CEEAC (lutte anti braconnage, mise en œuvre de la politique régionale de l'eau, etc.), l'Union Économique et Monétaire Ouest-africaine-UEMOA (lutte contre l'érosion côtière, mise en place d'un observatoire régional du trait de côte ouest africain), la CRSP pour le PRCM et la thématique pêche, la COMIFAC pour les politiques de gestion des forêts et de la faune, le Comité Inter-États de lutte contre la Sécheresse au Sahel-CILSS sur le changement climatique, l'Autorité du Bassin du Niger-ABN et l'Autorité du Bassin de la Volta-ABV pour la gestion intégrée des ressources en eau (dans le cadre du PREMI et de la GWI notamment) ;
- Le programme a également impliqué plusieurs réseaux régionaux : Réseau des Populations Autochtones et Locales pour la gestion durable des Écosystèmes forestiers d'Afrique Centrale (REPALEAC), Réseau Femmes Africaines pour le Développement Durable (REFADD) et Réseau des Parlementaires pour la Gestion Durable des Écosystèmes forestiers d'Afrique Centrale (REPAR), Réseau des Jeunes pour les Forêts d'Afrique Centrale (REJEFAC), et Réseau des Radios Communautaires d'Afrique Centrale (RERAC) - communication, CEFDHAC et les fora nationaux, Réseau des Parlementaires pour l'Environnement au Sénégal (REPES) - politiques et législation, Réseau des Aires Protégées d'Afrique Centrale (RAPAC) - stratégie régionale aires marines protégées, le Réseau des Juristes de l'Environnement en Afrique (promotion du droit de l'environnement), le Réseau des Aires Marines Protégées d'Afrique de l'Ouest - RAMPAO (gouvernance partagée des AMP) ;
- Les grandes ONG internationales, dont : la FIBA, le WWF, et WI (Wetlands International) dans le cadre du PRCM ; WCS dans le cadre des formations DU sur les AP ; CRS et CARE pour les projets GWI, avec GWP pour le PREMI ; OSFAC, WRI, WCS, AWF, WWF, CI et AWF dans le cadre de la mise en œuvre de CARPE.
- Le secteur privé : avec l'Association technique Internationale des bois tropicaux - ATIBT sur les forêts en Afrique centrale, et avec diverses compagnies minières en Guinée Bissau.



L'Océanium et Ali El Haidar dans une séance d'animation villageoise dans le Sine Saloum, Sénégal.

Ressources humaines

Avec la fin de certains grands projets, le personnel est passé d'un effectif de 203 agents en 2011 à 181 agents permanents, dont 27% de femmes ; ce personnel est réparti entre les pays dans lesquels intervient le PACO en fonction de l'importance du programme ; mais les deux pays ayant abrité le plus de personnel sont le Cameroun (52 agents) et le Burkina Faso (46 agents).

Dans le cadre d'un programme d'appréciation du personnel dont le but est de promouvoir la culture de l'excellence au sein de l'UICN, un panel mis en place à cet effet a élu Mme Colette Tondi Mavungu, assistante administrative du Programme RDC comme meilleure employée du PACO pour l'année 2012. Mme Mavungu reçoit ainsi une attestation, des félicitations et une prime de la part de la direction régionale.



Mme Colette Tondi Mavungu

Finances

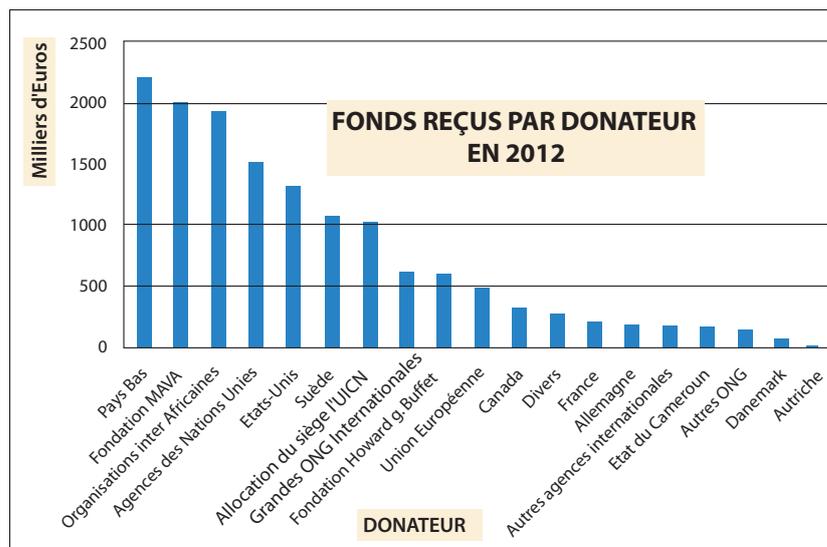
L'UICN distingue deux composantes dans son budget : le budget du secrétariat qui prend en charge les salaires et le fonctionnement des équipes et celui des projets, qui est complètement dédié à la mise en œuvre des conventions spécifiques.

Ainsi le budget prévisionnel 2012 du secrétariat prévoyait un montant de 5 428 436 Euros de recettes et 5 356 468 Euros de dépenses. Au 31 décembre 2012 cependant, les revenus enregistrés en étaient à 83% des prévisions et les dépenses à 84% des prévisions. Avec cela les résultats financiers des programmes techniques ont varié entre un léger déficit et un petit surplus.

Quand au budget annuel des projets, il était d'un montant total de 17 481 480 Euros et a connu un taux

d'exécution de 77%. Ce taux d'exécution relativement faible est en partie imputable aux troubles que des pays comme le Mali et la Guinée Bissau ont traversés, et au démarrage tardif de projets dans d'autres cas.

Des fonds reçu par le PACO pour ses programmes, 39% proviennent des donateurs bilatéraux (dont les trois principaux sont les Pays bas, les Etats-Unis et la Suède), 29% des donateurs multilatéraux (organisations interafricaines, agences des Nations Unies) et 23% des fondations (MAVA, Howard G. Buffett, ARCUS) et des grandes ONG (Figure ci-dessous) ; le core fund reçu du siège de l'UICN représente 7% du total tandis que divers autres partenaires apportent les 2% restants.



La gestion de ces financements nécessite un dispositif conséquent et bien suivi ; et à ce titre les différentes unités du PACO font l'objet d'audits internes et externe (respectivement 3 et 21, en 2012) chaque année qui

aident à contrôler la régularité des opérations et le respect des procédures et des contrats. Ces audits ont permis d'identifier des faiblesses qui ont fait ou continuent de faire l'objet de mesures correctives.

Conclusion

L'année 2012 a été difficile sur plusieurs plans ce qui a quelque peu affecté la mise en œuvre des projets et programmes du PACO et entraîné un bilan financier en dessous des attentes. Malgré cela le Programme Afrique Centrale et Occidentale a renforcé sa synergie d'action avec les Membres et Commissions de l'UICN et atteint quelques résultats significatifs qui ont été diffusés lors de plusieurs événements régionaux (6^{ème} Forum Marin & Côtier) et internationaux (Conférence de Rio+20, Congrès Mondial de la Nature de l'UICN). Le programme a également initié de nouveaux partenariats et renforcé son portefeuille de projets, dans une démarche de préparation à la mise en œuvre du programme quadriennal 2013-2016.

Programmes pays

Burkina Faso

B.P : 3133 Ouagadougou 01
Tél : +226 50 31 31 54
uicnbf@iucn.org

Cameroun

B.P : 5506 Yaoundé
Tél : +237 22 21 64 96
Fax : +237 22 21 64 97
cameroun@iucn.org

Guinée Bissau

Apartado 23, Bissau 1033
Tél : +245 320 12 30
Fax : +245 320 11 68
uicnqb@iucn.org

Mali

BP : 1567 Bamako
Tél : +223 20 22 75 72
Fax : +223 20 23 00 92
uicnmali@iucn.org

Mauritanie

BP : 4167 Nouakchott
Tél : +222 45 25 12 76
Fax : +222 45 25 12 67
uicnmauritanie@iucn.org

Niger

BP : 10933 Niamey
Tél : +227 20 72 40 28
uicnniger@iucn.org

République Démocratique du Congo

7, avenue Chemin Bon Accueil
Quartier Haut Commandement
Commune de Gombe - Kinshasa
Tél : +243 81 794 77 11
rdc@iucn.org

Sénégal

Avenue Cheikh Anta Diop
2^{ème} étage BP : 3215 Dakar
Tél : +221 33 869 02 81
Fax : +221 33 824 92 46
uicnsenegal@iucn.org

Bureaux de projets

Congo

91 avenue de l'indépendance,
quartier CQ 33, poto-poto.
Tél : + 242 05 556 54 43 ou
+ 242 06 656 54 43
is-moussa@voila.fr

Gabon

BP : 10.708 Libreville
Tél : +241 01 44 28 33
Fax : +241 01 44 28 32
ca.obame@iucn.org

Ghana

C/o Forest services Division
P.O Box 527 Accra
Tél : (233) 24 224 9678
iucnprojects@iucn.org

Guinée

BP : 25 Dabola
Tél : +224 30 82 00 25
repase@iucn.org

Nigeria

6 Race Course Road,
Nassarawa GRA, Kano,
Tél : +234 802 523 8195
komaduguproject@iucn.org



**UNION INTERNATIONALE POUR LA
CONSERVATION DE LA NATURE**

Direction Régionale
Programme Afrique Centrale et Occidentale (PACO)
01 BP 1618 Ouagadougou 01
Burkina Faso
Tél : +226 50 36 49 79
+226 50 36 48 95
E-mail : paco@iucn.org
www.iucn.org/paco